

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 21 octobre 2022

**DÉLIBÉRATION N° CP-2022/10/21-2/04****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20221021-lmc100000024404-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 27/10/2022

Réception Préfet : 27/10/2022

Publication RAAD : 27/10/2022

**OBJET :** Dispositif et concours « Collège Nature » - Attribution de subvention pour les transports des collégiens à la découverte des ENS.

L'Assemblée départementale a adopté le 6 avril 2018 le dispositif « Collège Nature », puis le renforcement de son déploiement le 4 février 2022. Il vise à renforcer les Espaces Naturels Sensibles (ENS) dans leur rôle de support d'actions éducatives, à sensibiliser les collégiens à la nature et à favoriser la découverte des espaces naturels du Département. Pour ce faire, le Département participe au financement d'une partie du transport effectué entre l'établissement scolaire et l'ENS, à hauteur de 300 € maximum et dans la limite de la somme dépensée. Le Département finance également la totalité des transports en bus pour deux des trois classes lauréates du concours « Collège Nature » pour se rendre vers un musée départemental et le véloraïl de l'ENS du Val du Haut Morin dont les visites constituent la récompense du concours. Le présent rapport concerne les attributions de subvention pour l'année scolaire 2021-2022 pour un montant de 3 902,10 €.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/04 en date du 17 octobre 2011, instaurant sur l'ensemble du territoire départemental la taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/02 en date du 24 mars 2017 relative au concours « Collège Nature » organisé par la direction de l'éducation,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 28 septembre 2017 relative à la politique ENS,

VU la délibération du Conseil départemental n°1/05 en date du 6 avril 2018 relative au dispositif « Collège Nature »,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 et 5/01 en date du 16 décembre 2021, et n°7/04 en date du 17 juin 2022, relatives au budget du Département pour 2022,

VU la délibération du Conseil départemental n°4/03 en date du 4 février 2022 relative au déploiement du dispositif « Collège Nature »,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer des subventions aux collèges conformément à l'annexe jointe à la présente délibération pour un montant total de 3 902,10 €.

Article 2 : de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe inscrite à l'action « Aide aux projets éducatifs », opération « Collège Nature » budget « Politique départementale en faveur de l'éducation ».

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT qui a donné pouvoir à M. Thierry CERRI  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE qui a donné pouvoir à M. Éric BAREILLE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à Mme Emma ABREU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne